

où des témoins érudits, très instruits, répondaient pendant 19 minutes à une question de 30 secondes. Cela implique qu'un député qui a 20 minutes pour parler à son tour au cours d'une série de questions pouvait poser une question, peut-être deux, et que les réponses absorbaient le reste du temps qui lui était imparti. Quelle formule le leader à la Chambre appliquera-t-il à ce sujet? Dès lors je soutiens que les leaders à la Chambre, en ce qui concerne les bills controversés, et les bills volumineux, ne sauraient imposer une limite de temps au comité. Ils ne savent pas, sauf très, très vaguement, le temps qu'il faudra y consacrer. L'hiver dernier, nous n'avons eu aucune répartition de temps aux comités, mais personne ne peut citer un bill qui ait été retenu au comité.

En outre, le leader du gouvernement à la Chambre songe-t-il à décider qu'un comité devra siéger le matin, l'après-midi et le soir? Il peut s'en convaincre, mais qu'est-ce à dire du personnel? J'ai vu des décisions prises sous l'impulsion du moment, des décisions telles que «Oh, siégeons donc ce soir», mais personne ne songeait à consulter le personnel à ce sujet. Et remarquez, monsieur l'Orateur, que chaque comité, par exemple un comité comme celui des finances, exige un personnel de 30 ou 40 personnes pour satisfaire ses besoins. Il y a ceux qui traduisent, qui transcrivent, qui manient les appareils électroniques et tous les autres intéressés. Je le répète, il faut un personnel de 30 à 40 personnes. Allez-vous leur dire simplement sur la foi d'une décision prise sous l'impulsion du moment: «Nous siégerons ce soir» ou en prendre subitement une d'où résulteront des séances le soir?

Vous verrez bientôt ces employés aussi compétents que dévoués au travail venir nous dire: «Continuez, si ça vous chante. Nous, nous partons.»

Une voix: C'est le cas actuellement.

L'hon. M. Lambert: Même aujourd'hui, alors que les comités siègent toujours, il y a des retards. Et pourquoi? Parce qu'il a fallu permettre à plusieurs employés de prendre des vacances pour épuiser les innombrables heures supplémentaires qu'ils avaient accumulées à leur crédit. Et pourtant, on veut leur imposer ce fardeau par cette proposition. Monsieur l'Orateur, je ne peux assez condamner l'article 75B en ce qui touche au système des comités.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: En ce qui concerne l'article 75c, je répète que ce n'est rien d'autre

qu'un assaut pur et simple contre le Parlement que commet l'exécutif et non les députés ministériels de l'arrière-ban qui ont peur et qui sont les victimes apeurées, innocentes et ignorantes de ce qu'ils s'approprient à soutenir dans cette allocation du temps. Le Parlement, en tant qu'institution, est déjà livré pieds et poings liés, et le bâillon à demi enfoncé dans la bouche.

Comment peut-on espérer obtenir une approbation spontanée quand le leader du gouvernement dissimule derrière son dos la règle 75c, cette massue, et déclare: «Messieurs, sommes-nous d'accord sur ce bill particulier? Sinon, vous savez que nous avons la règle 75c sous la main. Voici ce que je propose: nous allons prendre deux jours à la fois, c'est tout.» Est-ce ainsi qu'on obtient un accord général?

Nous allons faire la grève perlée à la Chambre. Quand la règle 75c entrera en vigueur, la Chambre fera la grève perlée et Dieu seul sait avec quelle lenteur.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: Y aura-t-il un accommodement? Les leaders à la Chambre et les présidents des comités se rendront-ils chez les ministres ou chez les membres de l'opposition pour discuter ces choses et dire: «Présentez ce projet de loi ce soir, car nous avons convenu qu'il ne faudrait pas plus qu'une heure pour lui faire subir cette étape.» Il n'en est pas question. Tout ce qu'on se contentera de dire au gouvernement est: «Retournez à 75c et faites de votre mieux, car nous vous verrons geler en enfer plutôt que de consentir volontairement.»

Les travaux de la Chambre peuvent encore se poursuivre grâce à de bonnes relations personnelles. Elles ont été excellentes cette année, meilleures que depuis de nombreuses années, mais après la présentation de l'article proposé par le gouvernement, nous avons été témoins hier après-midi d'un incident impensable dans n'importe quelle circonstance, alors que nous nous entendions si bien. Et ce matin la période des questions a été orageuse et le premier ministre a eu un mouvement d'humeur même si, ne l'oubliez pas, l'atmosphère était plutôt calme en comparaison de ce que beaucoup d'entre nous ont vu à la Chambre dans le passé. Dans ces conditions, la population devient très inquiète.

Que s'est-il produit à la Chambre des communes britannique, l'autre soir, lorsqu'on a imposé la clôture? Dans notre Chambre, personne n'a fait voler les *Feuilletons*; personne n'a créé un tel tumulte. Peu importe l'objet du tumulte, c'est l'attitude qui compte. La clôture et la guillotine, à moins qu'on n'y consente, n'entraîneront jamais l'expédition d'un plus gros volume de travail. Je plaide